

ANALYSE FINANCIÈRE : POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU DISTRICT DE LAUSANNE

Visites des districts 2017

Lors de la visite du district de la Broye-Vully, le Comité de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) a reçu une demande relative à la réalisation d'une analyse financière comparative portant sur la politique d'investissement des communes du district. L'UCV a réalisé et publié l'analyse demandée. Dans sa « Synthèse des visites des districts 2017 » envoyée à toutes les communes, elle annonçait également que cette analyse allait être reproduite pour tous les districts du canton.

Afin d'évaluer les éléments financiers d'une politique d'investissement, nous avons analysé trois agrégats et deux indicateurs, de 1985 à 2015. Afin de permettre une comparaison avec les moyennes des communes, les agrégats sont exprimés par habitant. Il s'agit des dépenses nettes d'investissement¹ (DNI) par habitant, de la dette (D) par habitant et de la marge d'autofinancement² (MA) par habitant. En ce qui concerne les indicateurs, il s'agit de la capacité d'autofinancement³ et du degré d'autofinancement⁴, tous deux exprimés en pourcent. L'approche de cette analyse comparative est financière et factuelle, avec pour objectif de dégager les grandes tendances, et non aborder un niveau de détails élevé.

Les évolutions des trois agrégats et des deux indicateurs du district de Lausanne⁵ se trouvent ci-dessous. Certains indicateurs sont également présentés sans les valeurs du district de Lausanne⁶.

Politique d'investissement

La politique d'investissement dépend avant tout de choix politiques, notamment en fonction du développement de la commune, mais également des moyens financiers qu'elle souhaite et peut engager. La mise en œuvre des politiques publiques, notamment celles ayant fait l'objet de redéfinition lors des répartitions des tâches entre le canton et les communes, est un facteur majeur d'influence pour l'ensemble des communes sur la période analysée. Par district, d'autres facteurs peuvent expliquer les différences, notamment les besoins en termes d'infrastructures. Les agrégats et les indicateurs que nous avons calculés permettent de donner un bon aperçu de l'évolution financière de la politique d'investissement par district et pour l'ensemble des communes.

Les valeurs des dépenses nettes d'investissement par habitant d'une collectivité sont influencées par le coût des investissements (par exemple la construction d'une route peut être plus onéreuse dans une région de montagne que de plaine), la quantité et la qualité des investissements ou encore les recettes liées aux

¹ Il s'agit des dépenses d'investissement moins les recettes d'investissement.

² La marge d'autofinancement est la différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes.

³ La capacité d'autofinancement, exprimé en %, est le quotient de la marge d'autofinancement divisé par les recettes courantes.

⁴ Le degré d'autofinancement, exprimé en %, est le quotient de la marge d'autofinancement divisé par les dépenses nettes

⁵ L'analyse de chaque district est disponible sur notre site Internet (https://www.ucv.ch/themes/economie-et-finances/financescommunales) ou sur notre application mobile (UCV App).

⁶ En tant que capitale du Canton de Vaud, la Ville de Lausanne assume un rôle de ville-centre. Elle supporte certaines infrastructures particulières nécessitant un financement important. Pour plus d'information, consulter l'analyse sur le district de Lausanne, disponible sur le site Internet (voir Note de bas de page 1) et l'application mobile (UCV App).

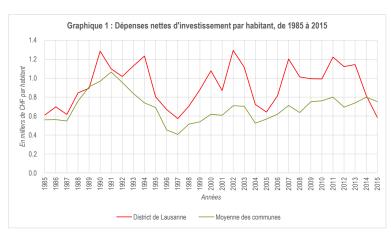
| conseils financiers |

investissements. Les différences à la moyenne des communes peuvent également être expliquées par ces facteurs et pas uniquement par des choix politiques ou les moyens financiers à disposition.

Agrégats

Dépenses nettes d'investissement par habitant

Les dépenses nettes d'investissement par habitant du district de Lausanne ont une évolution plus volatile que moyenne des communes, avec un niveau nettement supérieur (Graphique 1). En moyenne sur les 30 années analysées, les dépenses nettes d'investissement se montent à CHF 925.par habitant pour le district, contre CHF 694.- pour la moyenne des communes. Sur cina dernières années, investissements du district sont toujours

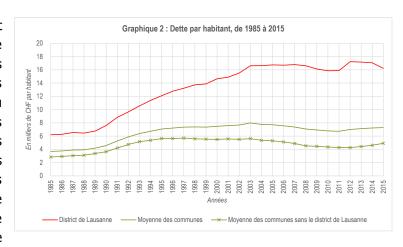


plus conséquents que ceux de la moyenne des communes. Ceci s'explique principalement par les infrastructures importantes qu'assume la Ville de Lausanne.

Moyennes, valeurs en CHF par habitant	De 1985 à 2015			De 2011 à 2015		
	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne
DNI	925	694	629	978	757	698

Dette par habitant

Toute politique d'investissement est accompagnée d'une politique de financement. En d'autres termes, les communes peuvent financer leurs investissements par des fonds propres ou des fonds étrangers. Dans le cas où les besoins de financement dépassent les fonds propres à disposition, les communes s'endettent financer pour leurs infrastructures. Par conséquent, l'analyse de la dette communale permet de compléter l'appréciation de la politique



d'investissement. Il est possible de constater que la dette par habitant du district de Lausanne a une évolution présentant une augmentation plus importante que la moyenne des communes entre 1990 et 2008. Son niveau est très supérieur à la moyenne, il est d'environ le double à partir de 2003 (Graphique 2). En moyenne sur l'ensemble de la période, la dette est de CHF 13'119.- par habitant, contre CHF 6'517.- pour toutes les communes (CHF 4'687.- par habitant sans Lausanne). Depuis 2004, la dette par habitant s'est stabilisée.

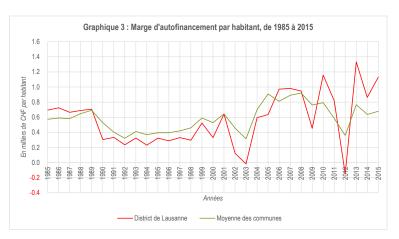


Moyennes, valeurs en CHF par habitant	De 1985 à 2015			De 2011 à 2015			
	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne	
Dette	13 119	6 517	4 687	16 717	7 073	4 504	

Marge d'autofinancement par habitant

La politique d'investissement est également influencée par la situation financière des communes. Cette dernière peut être appréciée par la marge d'autofinancement, à savoir les moyens financiers dégagés par l'activité de fonctionnement. Ces montants peuvent être utilisés pour financer des investissements ou rembourser de la dette.

La marge d'autofinancement par habitant du district présente un niveau inférieur à la moyenne des communes jusqu'en 2005, puis une

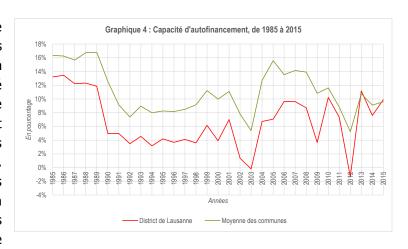


évolution plus volatile avec une tendance à l'augmentation. La marge d'autofinancement affiche une moyenne sur la période de CHF 564.- par habitant, contre CHF 585.- pour l'ensemble des communes (Graphique 3).

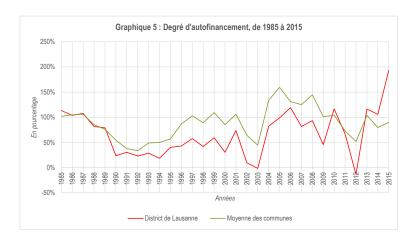
Moyennes, valeurs en CHF par habitant	De 1985 à 2015			De 2011 à 2015		
	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne	District	Moyenne des communes	Moyenne sans district de Lausanne
MA	564	585	591	798	605	554

Capacité et degré d'autofinancement

Afin de compléter l'analyse sur la politique d'investissement des communes, nous proposons ici deux autres indicateurs : la capacité d'autofinancement et le degré d'autofinancement. Le premier exprime le pourcentage de recettes courantes pouvant utilisées financer être pour investissements ou rembourser de la dette. Le second montre la part des dépenses nettes d'investissement financées par la marge d'autofinancement, à savoir les moyens financiers dégagés par l'activité de



fonctionnement de la collectivité. Comme il est possible de le constater, la capacité d'autofinancement du district de Lausanne présente une évolution similaire à la moyenne des communes, avec un niveau inférieur sur la période analysée. Le degré d'autofinancement est également inférieur à celui de la moyenne des communes (Graphiques 4 et 5). Sur les cinq dernières années, environ 7% des recettes courantes ont pu être utilisées comme moyens de financement, ce qui représente 94% des dépenses nettes d'investissement.



Conclusion

L'analyse des dépenses nettes d'investissement, de la dette et de la marge d'autofinancement par habitant montre que le niveau financier de la politique d'investissement des communes du district de Lausanne est bien plus conséquent que la moyenne des communes. Avec une situation financière en nette amélioration depuis le début des années 2000, le district continue de maintenir une politique d'investissement soutenue tout en stabilisant la dette. La dette par habitant en 2015 est au même niveau que celui de 2003.

Informations

M. Gianni Saitta | Conseiller en stratégie et gestion financières publiques 021 557 81 37 | gianni.saitta@ucv.ch